

Jets sacrés & les sujets profanes. A l'égard des divinités païennes qui sont introduites comme telles, & avec les attributs qui leur sont propres, point de doute qu'elles ne doivent être admises dans les compositions historiques dont le sujet n'est point pris dans la fable. Ces divinités ayant perdu maintenant cette espèce d'être que la croiance des païens leur avoit donnée, elles ne peuvent trouver place dans nos sujets d'histoire que comme figures symboliques. C'est ainsi que Rubens dans son tableau de la naissance de Louis XIII pour nous marquer que ce Prince nâquit le matin, & que l'accouchement fut heureux, a représenté au haut du tableau sur des nuées un peu éloignées, Castor sur son cheval, & le char d'Apollon qui poursuit sa course en montant. Castor, comme l'on fait, est ici pris pour une constellation qui annonce les événemens heureux, & le char d'Apollon qui monte, comme un symbole du matin. Le Brun s'est servi du même langage pour exprimer combien la Hollande s'étoit rendue puissante sur mer; il a représenté cette république armée d'un trident, & tenant d'une main Thétis enchaînée. Ces réflexions sont très-conformes à celles que nous avons rapportées dans le Journal du 15. Mars 1775, p. 389. — 15. Août 1774, p. 130. — L'auteur y met une restriction très-sage.

“ Observons néanmoins que ce n'est que dans les sujets profanes que les artistes peuvent faire usage de ce stile. On blâmeroit un peintre qui seroit assis Junon aux couches